

330 000 \$ DISPONIBLES POUR LES PROJETS STRUCTURANTS

VAL-D'OR, LE 17 FÉVRIER 2021. – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) soutiendra les bénévoles et organismes dans la mise en œuvre de projets grâce au renouvellement du *Programme de soutien aux projets structurants* (PSPS). Le programme est doté d'une enveloppe de 330 000 \$ pour des projets provenant de l'ensemble du territoire de la Vallée-de-l'Or ou des communautés autochtones de Kitcisakik et de Lac Simon. Les organismes ont jusqu'au 2 avril pour soumettre une demande.

Objectifs du fonds

Le PSPS vise à accroître le rôle des bénévoles et des organismes dans le choix des actions à poser et le développement de projets, afin de favoriser la prise en charge du développement social, communautaire et économique par le milieu. Les organismes pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part des conseillères et conseillers en développement répartis dans chaque pôle du territoire, ainsi que d'une aide financière allant jusqu'à 30 000 \$ par projet.

« Grâce à ce programme, la MRC de La Vallée-de-l'Or souhaite contribuer à la promotion et au maintien des équipements et services publics et communautaires du territoire », a lancé le préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or, M. Martin Ferron.

« En 2019, lors du premier appel de projets, une vingtaine de projets ont été retenus partout sur le territoire de la MRC. Tant les organismes du milieu culturel, sportif, communautaires que de l'éducation ont pu recevoir un soutien pour développer leur autonomie. Puisque l'année dernière, la situation sanitaire a ralenti les projets, nous sommes en mesure cette année de bonifier l'enveloppe de 30 000 \$ et d'ainsi offrir davantage à chaque projet », ajoute M. Ferron.

Admissibilité

Les organismes admissibles sont les municipalités, les conseils de bande des communautés autochtones, les organismes à but non lucratif, les coopératives ainsi que les organismes des réseaux de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'environnement, du patrimoine et des services sociaux couvrant en tout ou en partie le territoire de la MRCVO.

Soumettre une demande

Les organismes intéressés sont invités à consulter le plan de travail 2021 pour tous les détails. Les formulaires sont disponibles auprès de M. Mathieu Proulx, agent de développement, au 819 825-7733, poste 275.

Les dossiers seront ensuite soumis au comité d'orientation et d'investissement économique (COIE) de la MRCVO, qui effectuera la priorisation, puis au conseil des maires, pour approbation finale.

Origines du PSPS

Mis en place par le gouvernement du Québec en 2003, le Pacte rural était un programme de subvention qui découlait de la Politique nationale de la ruralité. Jusqu'à son abolition, en 2015, il a permis à la MRCVO de contribuer au succès de nombreux projets de développement sur son territoire rural.

En 2016, la MRCVO a choisi de poursuivre ce type de soutien par le *Programme de soutien aux projets en milieu rural (PMR) du Fonds de développement des territoires (FDT)*, qui vise la mise en œuvre de son plan de travail pour le développement de ses secteurs ruraux.

En 2018, les orientations de la *Politique en développement social* de la MRCVO, adoptées l'année précédente, sont intégrées aux objectifs du PMR. Toutefois, avec l'arrivée imminente du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) en 2019, la MRCVO choisit de ne plus prioriser le volet social dans le cadre du PMR. Cette modification ainsi que la volonté d'étendre l'admissibilité à l'ensemble de son territoire pousse la MRCVO à renouveler son programme sous un nouveau nom : le *Programme de soutien aux projets structurants*.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca